

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°05-2023

Sucre

Fermeture de deux sites industriels du groupe Tereos : la CFDT Agri-Agro dénonce une décision précipitée

Lors d'un Comité Social Economique Central extraordinaire de Tereos Sucre France du 8 mars 2023, la Direction a annoncé l'arrêt des activités de sucrerie du site d'Escaudoeuvres (Nord) ainsi que l'activité de distillerie du site de Morains (Marne).

Cette décision a pour conséquence la suppression de 147 postes (respectivement, 124 et 23).

Les motifs économiques invoqués par le groupe pour cette restructuration (entre autres : libéralisation du marché européen, interdiction des néonicotinoïdes en 2018, hausse des prix de l'énergie entraînant une hausse des coûts de production de 16,6%, baisse de la consommation de sucre de 4% à horizon 2031...) sont, du point de vue de la CFDT Tereos Sucre France et de la CFDT Agri-Agro, très discutables.

En effet, diverses aides financières ont été ou vont être mises en place par l'Etat afin de soutenir les différents acteurs de cette filière dans les différents domaines invoqués par la direction, notamment suite à l'interdiction des néonicotinoïdes.

Il est impensable pour la CFDT Agri-Agro de solliciter des aides afin d'engager des transitions (qu'elles soient environnementales, technologiques ou énergétiques) et, en retour, voir la fermeture de sites industriels agroalimentaires. Les orientations stratégiques choisies par la Direction sont économiques et, à ce jour, la CFDT Agri-Agro attend d'un groupe comme Tereos des engagements répondant aux différents défis de demain dans un dialogue social constructif et innovant.

Sachant que ce plan est basé sur les perspectives économiques à horizon 2027-2028, la CFDT Agri-Agro voit, dans ce choix de fermeture engagé par le groupe Tereos, une décision précipitée, qui ne manquera pas d'engendrer beaucoup de défiance envers la gouvernance et la Direction.

La CFDT Agri-Agro dénonce un coup de massue pour les salariés, arrivant, qui plus est, dans une période troublée par la réforme des retraites et une baisse du pouvoir d'achat.

La CFDT Agri-Agro souligne que ce projet devra être complété par un engagement de la part du groupe Tereos, notamment sur les perspectives industrielles à venir et les transitions environnementales du groupe, afin de construire rapidement l'industrie sucrière de demain.

La CFDT Agri-Agro s'engagera avec détermination auprès des salariés en étudiant toutes les alternatives envisageables pour maintenir l'activité sur les territoires.

Une nouvelle fois, la CFDT Agri-Agro sera pleinement mobilisée auprès des salariés en les accompagnant, que ce soit sur le plan de la mobilité, de la formation ou de la reconversion.

La CFDT Agri-Agro saura prendre ses responsabilités et restera vigilante sur l'avenir des salariés du groupe Tereos.

Fait à Paris, le 15 mars 2023

Contacts :

Véronique DOURNEL, Secrétaire nationale : 06.72.15.34.11

David LECAT, Secrétaire fédéral : 06.88.38.90.91

Presse : 06.89.04.25.27